

POUR**DIFFUSION****IMMEDIATE****Décision soumise au conseil municipal****COMPTE DE TAXES REPORTÉ DE DEUX MOIS**

SAGUENAY – 5 février 2021 – Les citoyens de Saguenay bénéficieront d'une période supplémentaire de deux mois pour effectuer le paiement de leur compte de taxes. Les membres du conseil municipal seront convoqués en début de semaine prochaine pour entériner la décision. Les membres de la Commission des finances de Saguenay ont tenu leur rencontre mensuelle, vendredi matin, afin d'analyser la possibilité de repousser la date limite pour régler le compte de taxe municipale.

En temps normal, le premier paiement devrait être fait au plus tard le 22 février 2021, alors que le second paiement était dû pour le 15 juin 2021.

« *Nous avons accepté de reporter le paiement de deux mois, soit vers la fin du mois d'avril, dans un premier temps et de deux mois aussi pour le deuxième paiement. Nous voulons ainsi donner un peu d'air à nos citoyens et à nos commerçants en cette période difficile de la COVID-19* », a mentionné la mairesse de Saguenay, Josée Néron.

Les élus rendront leur décision le mardi 9 février lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal.

Le président de la Commission des finances, Michel Potvin, de même que ses collègues Kevin Armstrong, Simon-Olivier Côté, Marc Bouchard et Éric Simard ont entériné la suggestion que la mairesse Néron a faite lors d'une rencontre en plénière avec tous les élus, lundi dernier.

-30-

Source : Stéphane Bégin, conseiller en communication et aux relations médias

Stephane.begin@ville.saguenay.qc.ca

418-540-5868 (cell)/ 418-698-3000, poste 1012